ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie éolienne

Question écrite n° 61185

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur le développement de l'éolien sur le territoire français et lui demande de connaître le nombre de permis de construire délivrés en 2008-2009, avec précision de la puissance des pylônes et le nombre de ZDE. Il lui demande également comment on peut aujourd'hui régler l'émiettement des implantations au niveau départemental et régional et si des schémas ou réflexions sont menés territoire par territoire, département par département, région par région.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 61185
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer
Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 octobre 2009, page 9822
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)